

Ville de Châtelet

Une ville tournée vers le futur
Au détour d'un chemin... Un tour de ville... Autour du grès
Un tour en ville... Autour de l'eau



Bulletin Communal

Mars 2017

Dossier spécial propreté



EDITEUR RESPONSABLE : Le Collège Communal - 55, RUE GENDEBIEN

Photo : Cathy Sebillle

••• www.chatelet.be •••

E

dito

Le mot du Bourgmestre



Chères Châtelettaines,
Chers Châtelettains,

Le mois de mars n'annonce pas que l'arrivée du printemps. Tambours battants et costumes colorés envahiront bientôt nos rues rythmées par les soumonces, les festivités et les nombreuses marches. Cependant, sur le plan de la gestion d'une ville, les températures douces permettent aussi la reprise des travaux d'amélioration de voirie. Enfin, qui dit printemps dit également "Nettoyage de Printemps".

C'est pourquoi, ce bulletin communal comporte un dossier spécial sur le thème de la **PROPRETÉ** qui vous aiguillera sur les bons réflexes pour préserver nos trottoirs de la saleté. Ces dernières années, malgré les efforts importants de nos services en matière de prévention et de répression, nous faisons encore face à l'incivisme. Vous le subissez tout autant que nous et je tiens à remercier les citoyens qui relaient efficacement ces problèmes. Souvenez-vous, comme eux, qu'en cas de dépôt sauvage, il suffit d'un simple appel au 071/243.262. L'identification des fautifs augmente en efficacité si nous sommes prévenus rapidement. Dernièrement, notre présence sur Facebook a permis à ces signalements de mieux nous parvenir, ce qui nous permet d'intervenir plus vite.

En bref, la propreté est une affaire de tous : de petits efforts peuvent avoir d'immenses résultats. Ce principe s'applique à d'autres problèmes : de la courtoisie au volant, du respect de la sécurité routière ou d'une attention particulière aux abords des écoles. Il est normal de vouloir accompagner son enfant, cependant en vous stationnant, songez à la sécurité d'autrui quitte à marcher dix mètres supplémentaires. De nombreux excès m'ont été signalés allant jusqu'à bloquer un trottoir entier sur lequel circulent les piétons et vos enfants ! Cette situation interpellante nous poussera à entreprendre des actions : **il faut mettre un terme à l'incivisme !**

J'aimerais conclure en vous invitant à la patience sur nos routes. La deuxième phase des travaux d'égouttage débutera à la rue de la Station, ce qui aura un impact non-négligeable sur la circulation. Mais ce sont aussi de nombreuses autres rues de l'entité qui verront leur réfection commencer. Vous retrouverez le détail de nos interventions dans ce bulletin.

Bonne lecture !

Votre Bourgmestre, Daniel Vanderlick.

Le mot du Bourgmestre	3
Sommaire	
Dossier propreté : quelques minutes de travail pour que Châtelet soit propre	4
Dossier propreté : les services à votre portée	5
Budget 2017 !	6
Programme des travaux 2017	7
Le manga, vous connaissez ?	8
Jardin partagé, parcelles disponibles	
Salon du bien-être et de la santé	9
Biennale de l'art Baron Pierre Paulus	
Agenda des activités	10 - 11
Bientôt la 20 ^{ème} édition de la Châtelettaine	12
La Ville de Châtelet recrute	
Fantastique Talent Châtelet	13
On recherche des familles d'accueil	
Rappel avant de partir en vacances	
Focus sur les métiers d'aide-soignant	14
La Centrale des Moins Mobiles moins chère	
Chiffres 2016 de la zone de Police	15
Les réunions de quartier continuent	
Une chorale qui a quelque chose de Royal	16
Un service gratuit pour effacer les tags	
Nécrologie	17
Procédures SEVESO	
Carnet rose	18
Liste des mariages	



Environnement



Quelques minutes de travail pour que Châtelet soit propre

La propreté à Châtelet, l'affaire de chacun d'entre nous.

Combien de temps faudrait-il pour que Châtelet soit une Ville plus propre ? Quelques minutes !

C'est-à-dire le temps pour chaque riverain de se conformer à l'obligation exposée à l'article 24 (chapitre II section 8) du Règlement général de police :

« Les riverains doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements, bordant leur immeuble bâti ou non, en parfait état de propreté, et prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers. À défaut par ceux de ce faire, il y est procédé d'office et à leurs frais, risques et périls. »

Les accotements sont l'ensemble des parties en saillie ou de plain pied qui ne sont pas dévolus à la circulation automobile : accotement de parking, pieds d'arbres de voirie éventuels, filet d'eau et surface de l'avaloir. Il s'agit ici uniquement de nettoyer et d'arracher les mauvaises herbes. Pas d'élaguer, de poncer, de scier, de changer un morceau, de replanter, etc.

En milieu urbain, la plupart des maisons de rang ont un trottoir de 5 à 6 mètres de largeur de façade sur une profondeur de 1 à 1,5m, soit une surface d'environ 8m² à broser régulièrement. Ce qui correspond à... Combien ? 5 minutes de travail ? Les quatre-façades présentent des largeurs de parcelles plus importantes.



À quelle quantité de travail cela correspond-il ? Disons 10 minutes de travail ? Quelques feuilles mortes en automne (excellentes pour équilibrer les composts trop odorants), un peu de sel jeté en hiver.

En tout et pour tout 1/4 heure par semaine en automne-hiver et 5 minutes au printemps-été : c'est le temps qu'il faut à chacun d'entre nous pour que Châtelet soit une Ville propre dont nous soyons tous fiers.

Chiche ? On essaie ?



Pour toute information :
Service Environnement 071/243.257

« Nettoyer mon trottoir à 80 ans ? »

Plusieurs d'entre nous ont la chance d'avoir des aïeux dans la famille ou un senior dans le voisinage, véritable mémoire du quartier. Il nous a connus tout petit. Il a participé à notre éducation. Il nous a grondés bien légitimement quand notre ballon a traversé sa fenêtre. Il nous a offert des chocolats à la Saint-Nicolas. Aujourd'hui, il n'est plus aussi habile et peine à nettoyer son trottoir. **C'est aussi une preuve de respect que de donner un coup de main** à son voisin pour ces petits gestes. Pour qu'il ne reste pas enfermé chez lui de peur de glisser sur du verglas ou des feuilles mortes.

Et si je suis locataire dans un immeuble à appartements ?

C'est simple : l'article 3 (chapitre IV Section 1) du Règlement général de police est clair : « *Sont notamment tenus de l'exécution (...)* : Tous les occupants [locataires ou propriétaires ou à autre titre] d'une habitation plurifamiliale ; Les propriétaires d'immeubles inhabités ou de propriétés non bâties ou ceux qui en ont la garde. »

La propreté est donc bel et bien un travail d'équipe de tous les Châtelettains et de tous les citoyens qui possèdent un bien bâti ou non sur Châtelet.

« Nous sommes plusieurs à vouloir faire plus, que faire ? »

Que ce soit le nettoyage de printemps annuel de BeWapp les 24, 25, 26 mars ou encore dans le cadre des Journées wallonnes de l'eau (même date), ou simplement entre vous et avec l'aide de la Ville, les occasions sont multiples, entre amis, en famille, avec son école, son club de sport, son mouvement de jeunesse pour se retrousser les manches pour son environnement.

Un nettoyage de votre

rue ? Un assainissement du cours d'eau ou des bords de route voisins ? Pour être fiers de

notre Ville ? Appelez-nous, on vous fournit matériel et évacuation des sacs.

PARTICIPEZ AU
GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS
du 24 au 26 mars 2017

POUR UNE WALLONIE PLUS PROPRE

INScrivez-vous sur www.walloniepluspropre.be
081 32 26 40 • [f/walloniepluspropre](https://www.facebook.com/walloniepluspropre)

« Que faire avec mon broi !? »

L'enfer est souvent pavé de bonnes intentions. Quelle gentillesse de vouloir mettre à disposition des gens de passage les vieux trésors qui n'ont plus leur place à la maison !

Mais cette brocante improvisée de vieux brois sur un trottoir tourne malheureusement vite en dépotoir local. Les agents constatateurs du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention veillent à ce que l'ensemble des voiries ne soient pas infestées de dépôts clandestins.

Des fonds de greniers à donner constituent en effet un dépôt clandestin car ils donnent au quartier une impression de saleté et d'abandon.

Idées ? Offrez-les en main propre, vendez-les sur le net, participez à une brocante ou appelez la ressourcerie.

Un coup de fil au 071/47.57.57 (ou une demande sur revalsambre.be) et un camion emporte vos encombrants gratuitement du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00.

Pas besoin de vous déplacer !

Les encombrants seront triés. Les meilleurs seront revendus en seconde main avenue de Philippeville 290 à Couillet. Passez y faire un tour.

Attention : un seul enlèvement par an par ménage videz bien votre grenier avant de les appeler.

Collecte gratuite des encombrants sur rendez-vous 071-45.57.47

« Tailler ma haie, tondre ma pelouse, ramasser mes feuilles mortes »

C'est un élément essentiel dans le sentiment de propreté de nos concitoyens : la taille des haies et pelouses.

L'article 23 (chapitre II section 8) du Règlement général de police nous indique que :

« *Le propriétaire d'un immeuble et/ou son occupant et/ou celui qui en a la garde (...) est tenu :*

- de veiller à ce que les plantations soient taillées de façon qu'aucune branche ne fasse saillie sur la voie carrossable à moins de 4,5m de haut ; ne fasse saillie sur l'accotement ou le trottoir à moins de 2,5m de haut ; ne s'approche à moins de deux mètres des lignes électriques et autres câbles.
- de procéder à l'évacuation des déchets végétaux vers des centres agréés, sauf compostage. »

Il s'agit d'un devoir parfois vital : qui n'a jamais vu une dame âgée, une chaise roulante, un parent avec poussette forcé de traverser la rue ou même de rouler sur la rue à cause d'un trottoir obstrué par la végétation de la maison voisine ?

Pour la sécurité de tous, taillons nos arbres et haies.

Prime (unique) au lancement d'un compostage possible : 25 euros (avec suivi par guide composteur). Info service Environnement.



La Ville et l'asbl centre-ville vous aident

Certains types de quartiers sont plus fréquentés que d'autres. La circulation piétonne va au-delà des simples habitants qui partent au travail ou rentrent à la maison.

L'asbl (dans l'Intra-ring de Châtelet) et la Ville (partout ailleurs) travaillent de longue date pour que les habitants de ces quartiers ne soient pas victimes du succès du passage :

- arrêts de bus importants,
- implantations scolaires et sportives,
- concentrations de commerces,
- sites attractifs pour leur nature, le tourisme, ...

En ces quartiers, un trottoir sale n'est pas seulement le fait des habitants qui passent et repassent. Les élèves, clients, usagers, voyageurs, touristes y viennent parfois en masse. Tous ne sont pas attentifs au quartier, car ils n'y habitent pas.

Pour ces raisons, nous y avons concentré l'essentiel des poubelles de rue et affrété tout un personnel de nettoyage. Les habitants de l'Intra-ring les connaissent depuis longtemps, ainsi que ceux de la rue de la Vallée ou de la place d'Arenberg.

Les effectifs ont été augmentés de six agents avec le concours du programme Articles 60 du CPAS. Du matériel est en cours d'acquisition, ainsi que du mobilier urbain et des aspirateurs urbains, pour lesquels la Ville a obtenu 65.000 euros de subsides régionaux (le record de l'arrondissement de Charleroi).

Les habitants en verront bientôt les résultats à Taillis-Pré, Boubier, Faubourg et Bouffloux-centre. Cependant, ils doivent se souvenir que l'article 24 (chapitre II section 8) du Règlement général de police est toujours d'application.

La taxe recupel, qu'est-ce que c'est ?

Cela veut dire que pour chaque achat d'un appareil électrique, de la plus petite télécommande à la plus grande machine à laver, **le vendeur a l'obligation légale de reprendre l'ancien**, que celui-ci fonctionne encore ou pas. Le vendeur est légalement tenu de reprendre le DEEE et vous pouvez vous plaindre dans le cas contraire !

Autres types d'encombrants : Vous achetez bientôt un nouveau salon / une nouvelle chambre ? Essayez de négocier la reprise de l'ancien. Cela ne coûte rien de demander !



Les ouvriers urbains

L'ASBL CHATELET CENTRE-VILLE emploie six ouvriers urbains qui sont présents six jours par semaine, de 7h à 17h. Ils sont chargés de l'entretien de l'intra-ring. Ils s'efforcent de garder le centre-ville propre et ce, malgré les nombreuses incivilités commises par les citoyens de passage (déchets jetés par terre, dépôts clandestins, mégots de cigarettes, ...).

Les ouvriers urbains travaillent sous la supervision d'un contremaître. À partir de 2017, un contrôle de qualité de leur travail sera mis en place.

Ils opèrent également en collaboration avec le service Environnement et les agents constatateurs de la Ville de Châtelet.

Le premier responsable de la propreté d'un trottoir et d'un filet d'eau, c'est le riverain (propriétaire ou locataire(s) solidairement).



Nathalie CATTALINI
Echevin



Approbation du Budget 2017 de la Ville.

Le Ministre des Pouvoirs locaux a approuvé ce 13 janvier le Budget 2017 de la Ville, qui avait été voté par le Conseil communal du 21 novembre 2016.

Pour rappel le budget des Villes et communes comprend deux volets :

Le service ordinaire d'une part, qui regroupe l'ensemble des recettes et dépenses courantes qui se produisent au moins une fois par année et qui assurent des revenus et un fonctionnement réguliers à la Commune. Il comprend également

le remboursement des emprunts souscrits par la Ville en vue de réaliser les investissements repris au service extraordinaire.

Le service extraordinaire d'autre part, qui regroupe l'ensemble des recettes et dépenses exceptionnelles qui affectent durablement l'importance, la valeur et la conservation du patrimoine. Il s'agit essentiellement des investissements sur les voiries et les bâtiments communaux (dont les écoles communales).

Le budget du service ordinaire, à l'exercice propre, présente des recettes à concurrence de 49.434.529€ et des dépenses à concurrence de 48.747.821€, **soit un boni de 686.708€.**

Ce budget permettra d'assurer les dépenses suivantes :

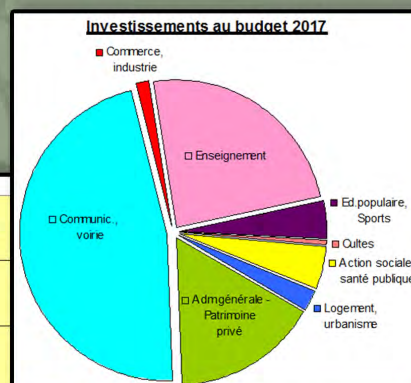
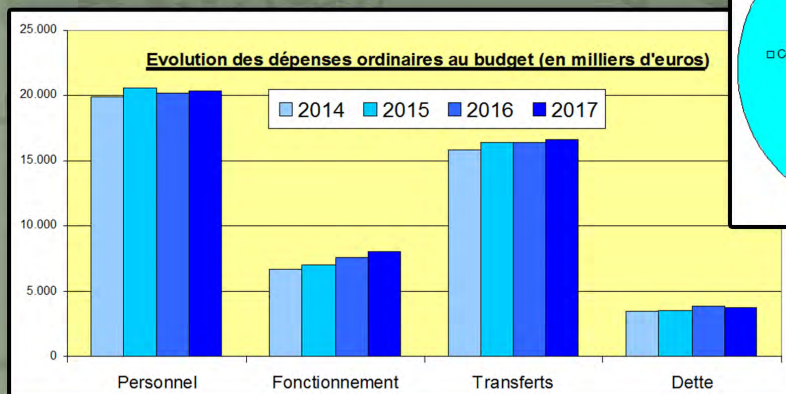
- 41,7% pour les dépenses de personnel;
- 34% pour les transferts au profit du CPAS, de la Zone de police, de la Zone de secours (incendie), de l'ICDI ainsi qu'à l'octroi de subsides à caractère culturel, sportif ou autres,...
- 16,5% pour les dépenses de fonctionnement, à savoir essentiellement les facturations de commandes passées auprès de fournisseurs;
- 7,6% pour le remboursement des emprunts de la Ville.

Un programme d'investissements ambitieux

Le budget du service extraordinaire, à l'exercice propre, présente des dépenses pour un total de 9.177.076 euros dont le financement est assuré à concurrence de 7.029.500 euros par emprunt.

Comme on peut le constater, le programme d'investissements porte essentiellement sur la rénovation et l'amélioration des voiries et écoles communales. Il permettra d'engager des marchés de travaux de voiries aux rues Montrou, des Cayats, du 11 Novembre, Wez Bajole, Matelart et Degrange, Franqui et Général Jacques (phase 2), mais aussi de remplacer la toiture de l'école Solvay, de construire un bâtiment à l'école du Sart-Allet et de finaliser la modernisation de l'environnement informatique de la Ville.

À noter que le budget 2017 a été établi sans augmentation de la fiscalité, qu'il s'agisse des additionnels à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier ou des taxes et redevances locales, malgré un contexte défavorable au finances locales (diminution du rendement des additionnels à l'IPP suite au Tax-shift décidé par le Fédéral, financement des pensions du personnel communal et de CPAS, augmentation des interventions de l'aide sociale, financement de la Zone de secours,...).



Michel MATHY
Echevin du Budget et des Finances



Travaux



Le service Travaux a été particulièrement actif en 2016 et les rues prévues en 2017 sont nombreuses. Résumé :

Début décembre, la Ville est intervenue en urgence suite à l'abandon des travaux du Quartier Montrou par la société qui avait été désignée. Une relance d'attribution est en cours afin de désigner une nouvelle société pour l'achèvement des travaux.

De nombreux travaux d'entretien sont terminés : les voiries place Wilson, la rue du Grand-Chêne ainsi que les rues du Faleau, Léopold Wautier, du Raccord, Notre-Dame (partie haute), rue Francqui et ses abords.

Cette année 2017, de nombreuses rues sont planifiées et des travaux sont déjà en cours de réalisation à la rue du Sart-Allet, de même que les travaux d'égouttage à la rue Léon Neuens ainsi qu'au Quartier Grand Trieu. Quant à la rue Longue, les conduites de gaz sont en cours de remplacement, ensuite suivra la réfection de la voirie.

Pour les rues Culot-Reine et Victor Thomas, des sociétés ont été désignées et sont en cours d'approbation par la région.

Nous attendons le remplacement des conduites d'eau par la SWDE pour la rue du Pige avant de pouvoir donner l'ordre de commencer les travaux d'amélioration de voirie. La SWDE doit aussi remplacer des conduites à la rue des Français, la rue des Hayettes ainsi que l'impasse des Hayettes, avant que nous puissions y entamer les travaux de rénovation. Dernier point, en matière d'égouttage : une étude est en cours pour la rue Général Jacques.

À tout cela s'ajoute le plan d'investissement 2017-2018 pour les voiries subsidiées qui comprend l'amélioration des rues du Calvaire, la Grand rue et de la Praye ainsi que l'amélioration de la rue de la Justice (partie comprise entre la rue de Namur et la rue de Presles).



Enfin, des projets d'amélioration de voiries des rues Cyprien Prévôt, Culot Reine et Victor Thomas sont déposés pour approbation à la Région Wallonne et seront adjugés avant la fin de cette année. Aussi, de nombreuses rues sont en cours de projet d'études comme l'impasse de la Croisette, la rue des Cayats, la rue du 11 Novembre, la rue Neuve, la rue du Wez Bajole, les rues Matelart et Degrange.

Le service des Travaux reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires :
Tél.: 071/243.243 - Fax: 071/243.300

travaux@chatelet.be

Daniel VANDERLICK, Bourgmestre, vous invite à le rencontrer lors de ses permanences :

- le mardi de 10h00 à 11h00
rue de la Plaine, 15 (1er étage)
- le mercredi de 10h00 à 12h00

Rue Gendebien, 55 rez-de-chaussée,
(Bureau du Bourgmestre).



Daniel VANDERLICK
Bourgmestre



LE MANGA... vous connaissez ?

Le MANGA n'est pas une bande dessinée. La BD japonaise s'appelle un MANHUA. Le terme MANGA signifie « Image dérisoire ». C'est un roman graphique japonais dont l'auteur est le MANGAKA.

Chez nous, le MANGA se présente sous la forme d'un petit livre de poche mais au Japon c'est un magazine, un peu comme notre Journal de Spirou.

Sa particularité ? Le sens de lecture : de la dernière page à la première page et, chaque page, selon un quadrillage type.

Le MANGA portera un nom différent selon le sexe et l'âge de son public :

- jeune (- de 10 ans) KODOMA
- masculin (8 à 18 ans) SHONEN
- féminin (8 à 18 ans) SHOJO
- adulte (18 ans et +) SEIJN
- féminin adulte JOSEÏ

Près de 100 séries MANGAS vous attendent à la Bibliothèque communale.

70 séries ados (Trinity Blood, Tokyo Ghoul, Naruto, Magical Girl of the end...) et 24 séries enfants (Bakuman, Doraemon, Chi, Les chevaliers du Zodiaque...)



Le prêt est gratuit pour les moins de 18 ans.

Ouvert : Lu 13h-18h, Ma 8h-12h et 13h-17h, Me 12h-17h, Ve 13h-19h, Sa 8h30-12h30.

Fermé le jeudi.



Bibliothèque communale Henri Matelart

rue du Rempart, 6

6200 Châtelet

071/40.35.45

biblio.chatelet@gmail.com

Marie-France TOUSSAINT
Echevin



Rejoignez l'équipe des jardiniers

A l'entrée du Parc de Châtelet se trouve un joli jardin partagé. Un espace mis à disposition par la Ville de Châtelet où des jardiniers cultivent la terre et du lien social. Quelques parcelles sont encore libres. Avis aux amateurs.

Depuis maintenant 7 ans, plus de 30 parcelles sont cultivées par plus de 50 jardiniers. La 7ème saison va débiter et il reste encore quelques parcelles libres.

Mais attention, les places sont souvent vite prises. Si vous êtes Châteletain et que vous souhaitez vous lancer dans ce projet, n'hésitez pas à nous contacter.

Le principe est simple: une parcelle de terrain vous est octroyée pour la cultiver. Vous en prenez soin en y plantant ce que vous souhaitez (légumes, fruitiers, etc.). Il y a certaines obligations à respecter comme participer à la vie du jardin, prendre soin des outils communs, économiser l'eau, ne pas utiliser de produits chimiques, etc.

Étant un service social, au delà du jardinage en tant

que tel, nous avons des objectifs tels que la création de lien social entre les participants, les échanges de savoirs et pratiques, ou encore l'insertion sociale.

Si ce projet vous tente, n'hésitez pas à nous contacter pour le visiter et envisager de rejoindre les jardiniers déjà présents.



Plan de Cohésion Sociale

071/38 15 72.

Daniel VANDERLICK
Bourgmestre



Salon du Bien-être et de la Santé

Vous vous interrogez sur votre santé et votre bien-être ? Vous avez envie de détente, de vous sentir bien dans votre corps et dans votre tête ?

Pour la neuvième année, la Ville de Châtelet organise son **Salon du Bien-être et de la Santé** les 21, 22 et 23 avril de 10h à 18h en la salle des festivités de l'Hôtel de Ville de Châtelet.

Vous y trouverez un espace consacré à la **médecine douce** sous toutes ses formes : aromathérapie, réflexologie plantaire, massage des mains, massage aux pierres chaudes, massage au bol kansu, produits au lait d'ânesse, fleurs de Bach, etc.

Vous pourrez faire un **bilan de santé** via les différents **dépistages** accessibles à tous :

- Risques d'ostéoporose (le test se fait sur un pied dénudé et propre !)
- Prise de la tension artérielle
- Glycémie (sucre dans le sang)
- Cholestérol (graisse dans le sang)
- Test de la vision
- Test de l'audition
- Test au monoxyde de carbone
- Bilan dentaire
- Test VIH-sida par l'ASBL Sida-Ist Charleroi-Mons

À l'issue de ce bilan, vous pourrez consulter un médecin généraliste afin d'analyser avec lui vos résultats. Des diététiciennes seront également présentes pour dispenser de bons conseils alimentaires.

Une **animation ludique sur l'hygiène dentaire** sera proposée par l'ONE aux enfants de 4 à 7 ans dès vendredi - 15h30. Au terme de cette animation, l'enfant recevra une brosse à dent ainsi que son carnet du sourire. Les parents, quant à eux, recevront la brochure "Pas de carie même sur mes dents de lait". Il sera également possible de faire examiner les dents de l'enfant par un **dentiste** afin d'établir son bilan dentaire.

L'Observatoire de la Santé du Hainaut propose une **balade santé**, le samedi 22 avril. Sous la conduite d'un animateur, les participants découvrent Châtelet et son jardin partagé, participent à un jeu de piste, dégustent un légume du moment, etc. Durée : 2 h 30 - Parcours facile de 3 km - Départ et retour : Place de l'Hôtel de Ville à Châtelet.

Heures de départ : 10 h et 14 h. Nombre de participants limité – **Inscription obligatoire** avant le 14 avril 2017.

Participez également à des **séances de gym douce** organisées par le PCS, le samedi et dimanche à 15 h ; à une **marche fléchée d'environ 5 km** organisée, le dimanche, par le Club pédestre « L'Écureuil de Châtelet » ; à une démonstration de **Tai chi chuan**, le dimanche.

Durant ces 3 jours, des **conférences** vous seront présentées par des médecins et des spécialistes du monde médical et du bien-être. Au programme : la diététique, le don d'organes, le défibrillateur automatique (DEA), le sommeil et les nouveaux médias, etc.

L'entrée et la participation aux différents tests, conférences et animations sont **libres et gratuites**.



Biennale de l'Art Baron Pierre Paulus de Châtelet - Appel à candidature

Lors de la prochaine Biennale de l'Art, la Ville de Châtelet souhaite célébrer le 50e anniversaire de la mort de René Magritte. A cette occasion, les artistes devront, pour concourir, créer une œuvre originale rendant hommage à ce grand peintre surréaliste.

Cette Biennale, dotée de 3 prix (1.000 €, 500 € et 250 €), pour laquelle les disciplines suivantes peuvent être présentées : peinture, sculpture, dessin, gravure, céramique et photographie, s'adresse aux artistes domiciliés en Belgique (sans limite d'âge). Elle a pour objectifs de perpétuer la tradition artistique châtelettaise, de promouvoir l'Art et d'encourager les artistes en les présentant au grand public.

L'inscription est gratuite. Elle se fait par le dépôt du formulaire de participation dûment complété, d'un curriculum vitae, d'un certificat de résidence (à demander à votre administration communale),

d'une copie recto-verso de la carte d'identité et d'un dossier de présentation du parcours artistique. De plus, ce dossier contiendra un visuel en 3 dimensions (vidéo ou photographies selon plusieurs angles différents) de l'œuvre, ainsi qu'une description mentionnant la technique, le ou les matériaux utilisés et les dimensions. Ces documents sont à adresser au service de la Culture, au plus tard **pour le 18 août 2017**, le cachet de la poste faisant foi.

Le jury, composé de personnalités du monde de l'Art, sélectionnera, durant la première semaine de septembre, sur base de l'œuvre présentée, les candidats admis à concourir.

L'attribution des prix aura lieu le 21 octobre 2017 au cours du vernissage de l'exposition des œuvres des

candidats retenus qui se tiendra quant à elle du 22 au 29 octobre 2017 à l'Hôtel de Ville de Châtelet.



Service de la Culture
 Place de l'Hôtel de Ville, 10
 6200 Châtelet - 071/244 926
culture@chatelet.be

Marie-France TOUSSAINT Echevin



Agenda



Du 04 au 26 mars

Culture : Exposition de peintures de Freddy OGER

Entrée libre

Maison Magritte, rue des Gravelles 95 à Châtelet

Du 03/04 au 13/04

Sport : Plaine de jeux d'avril

La plaine de jeux sera ouverte aux enfants habitant Châtelet ou fréquentant une école de l'entité, âgés de 3 à 13 ans, de 9h à 16h pour le prix de 5€ par semaine. Ce prix comprend l'encadrement, deux collations (10h et 15h30), un bol de soupe à midi et les assurances.



Inscriptions et renseignements :

Cellule des Sports - Place Wilson 116 à 6200 Châtelet – Tél. 071/40.18.78 ou 071/40.16.21

A partir du 25 mars

ASBL Centre Ville : Cavalcade de Châtelet

Soumonces et fête foraine à partir du 25 mars !

Les Gilles déguisés et leur suite suivent toujours le même parcours : départ de la place de l'Hôtel de Ville, rue Neuve, place du Marché, rue du Commerce, place du Perron, rue des Brasseurs, place de la Victoire et retour vers la place de l'Hôtel de Ville.

De 14 heures à 23 heures, la première sortie est une soumonce en sarrau. Elle annonce la Cavalcade toute proche. Les Gilles sont alors revêtus d'un sarrau bleu, foulard rouge à petits pois blancs, sabots, casquette noire et ramon.

Une seconde soumonce aura lieu le 1er avril, sortie à laquelle peuvent prendre part les Gilles et les Paysannes, ainsi que tous leurs amis.

Une troisième aura lieu le 7 avril, l'avant veille de la Cavalcade. Le vendredi soir, toute la Société sort en pyjama ou robe de nuit, bonnet de nuit, avec dans la main un bougeoir.

Enfin, le lundi 10 avril, lendemain de la Cavalcade, sortie Raclot.

Du 9 au 11 juin

Culture : Salon Italien

L'Italie sera à l'honneur dans la salle des festivités de l'Hôtel de Ville de Châtelet. Différentes associations participeront à cet événement pour vous présenter l'art, la culture, le folklore, les traditions et la gastronomie de ce pays.

Du 03/07 au 14/08

Sport : Plaine de jeux d'été

Même principe qu'en avril, au prix de 4€ par jour et par enfant. Une garderie est prévue le matin à partir de 7 heures et le soir jusqu'à 18 heures (uniquement pour les enfants dont les parents travaillent). Ce prix comprend la garderie, le transport, l'encadrement, deux collations (10h et 16h), un repas complet à midi et les assurances.

Inscription obligatoire avant le début de la plaine, places limitées. **Le paiement doit se faire par virement, aucun règlement en liquide ne sera accepté.**

CAVALCADE : 9 avril

Cette année les groupes invités sont :

- Caballeros Españoles de Francesco Lespes
- Les Tomlanders
- La Royale Harmonie Marche St Eloi de Châtelet
- Le géant Pierre Paulus accompagné par le géant René Magritte de Lessines, les géants de "La Llacuna" (Province de Barcelone) et l'harmonie des Montagnards de Montignies-sur-Sambre
- Music Band 59
- Atabak
- SAS van Gent
- Le Magritte Cirk

Le départ du cortège aura lieu à 15h00 de la rue de la Praye, il traversera ensuite la place du Calvaire, la rue du Calvaire jusqu'à la place de l'Hôtel de Ville. Ensuite les groupes se répartiront dans les rues du centre ville.



Renseignements et programme détaillé :

Service de la Culture – 071/244.926

culture@chatelet.be

Du 23 au 25 juin

ASBL Centre Ville : Fête de la musique.

La fête de la musique aura lieu **du vendredi 23 au dimanche 25 juin 2017**, dans le chapiteau qui sera installé sur la place de l'Hôtel-de-Ville à Châtelet. Plusieurs artistes sont attendus : CoverGoldman, Brasero (cover Rapsat), Achtung Babies (cover U2), et de nombreux autres.

Le Dimanche 25 juin, de 10h à 14h, l'Académie de musique Maurice Guillaume vous présentera également un spectacle à ne pas manquer.

À 18h00 sur la place de l'Hôtel de Ville, chaque groupe donnera un petit spectacle avec, pour terminer, les fameux Gilles de Châtelet.

Le rondeau final des Gilles aura lieu vers 21h00, à l'intersection de la place du Marché, de l'avenue de Châtelet et de la rue des Gravelles, avec le brûlage du Gille et des bosses des Gilles.

Un feu d'artifice sera tiré en même temps que le brûlage des bosses.



Des activités pour tous avec le Plan de Cohésion Sociale et le SIS

Voici nos prochaines dates à retenir, sachant que ces activités ont lieu tout au long de l'année.

Tout est gratuit, encadré par des animateurs et éducateurs professionnels.

Vous avez des idées à nous proposer? Des projets pour animer ce lieu de vie qui est au service des citoyens mais aussi des associations? Contactez-nous pour en parler!

À la découverte du monde équestre

Une à deux fois par mois, l'équipe des éducateurs du SIS vous propose une activité autour de cette thématique. Le départ se fait toujours de la Maison de la Cohésion Sociale de Châtelet (rue de la Montagne 14). Ces activités sont accessibles **gratuitement**, de 8 à 99 ans. Prévoyez des vêtements chauds et adaptés.

Mercredi 29 mars

10h15 à 17h

Visite de l'hippodrome de Wallonie

Départs de course sulky et entraînement. Découverte du métier de maréchal et visite de l'école de maréchalerie. Visite des deux écoles aux métiers équestres (cours de jour et promotion sociale).

mardi 28 mars

10h à 13h30

18 avril et 20 juin

Info Sida-IST

Venez rencontrer les professionnels de l'ASBL Sida-IST qui répondront à vos questions. Écoute en toute discrétion.

15 avril

14h à 18h

Châtelet animé : Chasse aux oeufs. Dans le parc de Châtelet

La traditionnelle **Chasse aux oeufs** sera comme à son habitude **gratuite** et accessible aux enfants de **0 à 12 ans**. Autour de cette manifestation un grand nombre d'activités payantes et non payantes seront organisées.



samedi 8 avril

13h30 à 17h

Découverte d'un entraînement de Pony Games

samedi 15 avril

13h30 à 17h

Découverte d'un concours international de Pony games

Le Pony Games est un sport équestre qui se joue en équipe. Celles-ci s'affrontent dans différentes épreuves (déplacer un gobelet d'un piquet à l'autre, enfiler un anneau sur une épée, se pencher pour attraper une balle qui flotte dans un seau d'eau), le tout au galop.

Tous les vendredis

14h à 17h

Atelier créatif

Créations avec du matériel de récupération. Sauf congés scolaires.

Jeudi 20 avril

14h à 16h30

Écrivain public

Une assistante sociale vous aide à rédiger des courriers ou remplir des formulaires. Ouvert à tous sur rendez-vous.

Infos et réservations (obligatoires)

0495/24 88 85.

Facebook:

Plan de Cohésion Sociale de Châtelet

20 mai

Châtelet animé : Sambre en fête. Bord de Sambre

Venez célébrer **Sambre en Fête**, une manifestation riche en divertissements et qui vous fera découvrir les abords de la Sambre à Châtelet. Au programme : brocante, bal musette, animations pour enfants, petite restauration, balades sur la Sambre.

Nous vous y attendons nombreux!



Renseignements :

Service Châtelet Animé - Office du Tourisme - Maison de la Poterie

Rue Général Jacques 4 - 6200 Châtelet Tél : 071/39.51.77 ou 071/38.19.91

Mail : tourisme@chatelet.be Site : www.chatelet-anime.jimdo.com



lundi 3 avril

14h à 17h

Jeux de société

Enfants de 3 à 6 ans accompagnés d'un adulte.

mercredi 12 et 26 avril

10h à 11h

Gym douce interactive

Venez faire du sport, tout en douceur, avec une animatrice et une console de jeux.

vendredi 14 avril

18h à 21h

Échanges autour d'un vers

Nous vous proposons une soirée de discussions basées sur des paroles de chansons.

mercredi 19 avril

13h30 à 14h30

14h30 à 15h30

Baby Gym et bricolage

Parcours de psychomotricité et bricolage sur le thème de Pâques pour des enfants de 18 mois à 5 ans accompagnés d'un adulte.

samedi 22 avril

08h à 17h

Tous à vélo

Comme chaque année, nous vous proposons de rejoindre Sambreville en vélo au fil de la Sambre pour y participer à l'activité « Tous à vélo ». Un total de 36 km, départ (Châtelaineau Place Wilson) à 8h et retour vers 17h. Repas chaud offert sur place. Possibilité de prêt de vélos et casques. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés.

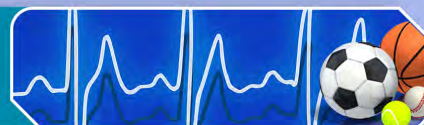
22 et 23 juillet

Châtelet animé : Les Balades en péniche

Au programme de La "Balade au fil de la Sambre" le samedi **22 juillet 2017** : balade en péniche en direction de Landelies ; repas facultatif à bord ; visite guidée des ruines de l'Abbaye d'Aulne ; visite guidée de la brasserie du Val de Sambre et dégustation d'une bière d'abbaye.

Le dimanche **23 juillet 2017** : départ en car ; visite guidée des ruines de l'Abbaye d'Aulne ; visite guidée de la brasserie du Val de Sambre et dégustation d'une bière d'abbaye ; repas facultatif à bord de la péniche ; balade en péniche pour le voyage de retour entre Landelies et Châtelet.





Bientôt la 20ème édition de la Châtelettaïne

Le 21 mai, l'Échevinat des Sports de la Ville de Châtelet et le Road Runners Team Châtelet vont organiser la 20ème course « LA CHATELETTAÏNE ».

Grâce à la qualité de son organisation, le parcours proposé et l'attention particulière portée à l'ensemble des participants, cette manifestation est devenue un rendez-vous incontournable pour un grand nombre de sportifs venant de la région, du pays mais aussi de l'étranger.

Cette manifestation est aussi la 8ème épreuve du Challenge Delhalle, le plus réputé des challenges de course à pied de Belgique.

Tout est d'ores et déjà mis en œuvre pour que les participants retrouvent les points forts des éditions précédentes.

Le parcours, sécurisé par la Police et les signaleurs, reste inchangé. Il vous emmènera au départ de l'Hôtel de Ville de Châtelet vers l'ancienne voie vicinale, le bois de Châtelet, la réserve naturelle Sébastopol, le Plan Rocheux et le retour se fera au travers du vieux Bouffloux et la promenade René Magritte. Quatre points de ravitaillement permettront aux participants de ne pas souffrir de la chaleur qui s'invite chaque année à notre course.

À l'arrivée, un buffet avec des aliments solides et des boissons en suffisance permettront aux sportifs de se remettre en forme avant de passer dans la salle de l'Hôtel de Ville où récompenses et lots viendront agrémenter cet après-midi sportif.



Cette année, une surprise vous attend !

Pour fêter les 20 ans de cette course exemplaire, une petite distance de 7 Km (« LA MINI CHATELETTAÏNE ») sera mise en place pour les sportifs modérés qui souhaitent également participer à cet événement. Le départ est le même que la grande course et vous passerez par le Plan Rocheux, le vieux Bouffloux et la promenade René Magritte.

Détail de la journée.

13H00 : Ouverture du secrétariat et des vestiaires
 14H00 : Course enfants de 6 à 8 ans - ± 450M
 14H10 : Course enfants de 9 à 11 ans - ± 800M
 14H20 : Course enfants de 12 à 14 ans - ± 1600M
 14h45 : La mini Châtelettaïne - 7Km

15H00 : La Châtelettaïne – 14,054Km

APPEL AU PUBLIC

Une manifestation comme LA CHATELETTAÏNE mérite d'avoir un public nombreux et enthousiaste. Nous comptons sur vous pour venir encourager les joggeurs. Non seulement les grands noms mais aussi la masse des anonymes si sympathiques et généreux. **Venez leur montrer votre soutien au départ et tout au long du parcours et devenez ainsi acteur à votre tour de ce grand événement.**

Pour plus d'informations :

Bernard Vannoorenberghe
 0497/86.12.12

www.rtrchatelet.be

Cellule des Sports

Place Wilson, 116 - 117 - 6200 Châtelet

Mme Véronique HAUSTRAETE

Tél. : 071/40 18 78

Tél. : 071/40 16 21

Fax. : 071/38 00 05

Mail : sports@chatelet.be



LA VILLE DE CHATELET RECRUTE

Plaine de jeux 2017

La Ville de Châtelet organisera, du 03 juillet au 14 août 2017, une plaine de jeux ouverte aux petits châtelettaïns âgés de 3 à 13 ans inclus.

Conditions générales de recrutement :

- Etre belge ou membre de l'U.E.
- Présenter un extrait du casier judiciaire modèle 2 datant de moins de 6 mois

Surveillant(e) :

- Etre âgé(e) de 17 ans minimum.
- Effectuer des études destinées à une profession d'ordre pédagogique ou sociale.

Moniteur(trice) :

- Etre âgé(e) de 18 ans minimum.
- Etre en possession d'un diplôme pédagogique ou d'un diplôme de moniteur délivré par une institution reconnue.

Coordinateur(trice) :

- Etre âgé(e) de 24 ans minimum.
- Etre en possession d'un diplôme pédagogique ou d'un diplôme de moniteur délivré par une institution reconnue.

Responsable de cuisine :

- Etre âgé(e) de 21 ans minimum.
- Etre en possession d'un diplôme de cuisine de collectivité.
- Répondre aux conditions APE.

Technicien(ne) de surface :

- Etre âgé(e) de 18 ans minimum.
- Répondre aux conditions APE.

Aide-sanitaire :

- Etre âgé(e) de 18 ans minimum
- Etre en possession d'un diplôme d'aide-sanitaire.
- Avoir des notions de secourisme.
- Répondre aux conditions APE.

Puéricultrice :

- Etre âgé(e) de 18 ans minimum.
- Etre en possession d'un diplôme de puéricultrice ou équivalent.
- Répondre aux conditions APE.

Les candidatures doivent être adressées au Collège communal avant le Vendredi 21 avril 2017, rue Gendebien, 55 - 6200 Châtelet.

Renseignements

Cellule des Sports

Messieurs MAWET P. - DELSARTE G.

Place Wilson 116 à 6200 Châtelet

Tél. 071/40.18.78 ou 071/40.16.21





Quels talents cachez-vous ?

Faire reconnaître les talents fantastiques de Châtelet, c'est le défi formidable que s'est donné le service jeunesse de la Ville de Châtelet avec un tout nouveau projet.

Fantastique Talent Châtelet, c'est un grand concours qui s'adresse aux jeunes châteletains de 12 à 26 ans. Si vous habitez l'entité ou que votre club, votre école ou votre association s'y trouvent, vous pouvez vous présenter !

L'objectif de ce concours ne constitue pas seulement de découvrir vos talents cachés, mais aussi de donner naissance à de nouveaux horizons auxquels vous n'auriez pas pensé. Une autre mission est de donner une chance aux jeunes – dont les auteurs ne possèdent pas les moyens de promotion – d'être valorisés et reconnus auprès du public. Très connecté, le service fera la promotion du concours via une page Facebook.

Alpaslan BEKLEVIC
Echevin des Sports



Famille d'accueil

Une aventure humaine formidable !

Et Pourquoi pas vous ?

Dans la province de Hainaut, nous recherchons des personnes candidates pour accueillir des enfants en difficultés, âgés de 0 à 18 ans, pour des périodes de **court terme (3 à 9 mois)**, de **moyen-long terme (plusieurs années)** ou d'**urgence** (45 jours maximum).

L'enfant à accueillir a besoin de compter sur une famille d'accueil pour prendre soin de lui, l'écouter, le soutenir et le sécuriser.

Toute famille peut se porter candidate !

(personnes seules, en couple, avec ou sans enfants, homoparentale, famille recomposée ou monoparentale ...), **car cette belle aventure humaine s'insère dans la diversité des familles actuelles!** (après une période de sélection allant de 4 à 6 mois).

Près de chez vous, sont présents des Services de Placement Familial qui encadrent et accompagnent les enfants en famille d'accueil.



Intéressés ?

N'hésitez pas à contacter **un des Services ci-dessous** et à surfer sur le site : www.lesfamillesdaccueil.be.

Coordonnées :

Charleroi : **Long terme & Urgence : L'Espoir** (071/387 487), **Long terme : La Famille retrouvée** (071/367 990), **Alternatives Familiales** (071/321 908) ;
Mons : **Long terme & Urgence : Le service Odile Henri** (065/785 334), **Long terme : L'Accueil familial** (065/361835) ; Tournai : **L'Accueil familial** (069/233 069) ;
Au Centre : **Urgence : Accueil Familial d'Urgence** (064/451 491) ; **Long terme Le service Odile Henri** (064/262 163).



Info

Départ en vacances ? Pas sans mes papiers !

Pour vous rafraîchir la mémoire avant de partir : vérifiez vos documents lors de votre réservation de vacances à l'étranger.

De nombreuses personnes se retrouvent à l'aéroport avec des documents périmés et le coût de remplacement de sa carte d'identité ou de son passeport en argent est très élevé : **plus ou moins 200€!**

Les enfants de moins de 12 ans doivent, également, être en possession d'une carte d'identité pour quitter le territoire belge et ce, dès la naissance (7 €). À partir de 12 ans la carte d'identité est obligatoire (16 €).

Les enfants de moins de 18 ans qui partent sans leurs parents doivent avoir l'autorisation de quitter

le territoire avec une personne étrangère (grands parents, marraine, parrain, etc.) (5 €).





C.P.A.S.



Le métier d'aide-soignant en Maison de Repos et de Soins

L'aide-soignant en Maison de Repos et de Soins travaille dans une équipe structurée. Il est supervisé par l'infirmière en chef de l'établissement. Occupant une place primordiale dans l'institution, il accompagne les actes de la vie quotidienne des pensionnaires.

Collaboration aux soins préventifs et curatifs :

- Dispenser des soins d'hygiène et de confort ;
- Observer et signaler les changements sur le plan physique, psychique et social de la personne ;
- Appliquer les mesures en vue de prévenir les lésions corporelles ;
- Participer à l'alimentation et l'hydratation par voie orale ;
- Stimuler au quotidien les différentes fonctions afin de conserver ou développer l'autonomie des patients lors de la toilette, de la prise de repas, des déplacements, etc ;
- Assurer le transport du pensionnaire conformément au plan de soins ;
- Tenir à jour les dossiers de soins.

Collaboration à la qualité du séjour :

- Répondre aux sollicitations des patients ;
- Assurer la sécurité et la protection du patient ;
- Assister le pensionnaire et son entourage dans les moments difficiles jusqu'à la fin de vie ;

Entretien courant du matériel et des locaux :

- Assurer l'entretien de l'environnement direct et indirect du patient pour assurer un cadre de vie optimal ;

Savoir-faire/Savoir-être

- Savoir identifier les besoins des pensionnaires et agir en conséquence ;
- Informer et conseiller le pensionnaire et sa famille conformément aux prestations techniques autorisées ;

- Créer et maintenir de bons contacts relationnels ;
- Aimer le travail en équipe ;
- Maîtriser les techniques de soins utiles au métier (et assurer une formation permanente de 8h/an) ;
- Participer aux réunions pluridisciplinaires ;
- Participer au projet de vie et au projet qualité ;



Qui contacter à la Maison de Repos et de soins du Sart-Allet ?



Barez Dominique, Directeur 071/24 09 09
ou André Isabelle, Infirmière en chef au 071/24 09 99

Marcel BIRON
Président



Centrale des Moins Mobiles



La Centrale des Moins Mobiles

Depuis le 1er janvier, les tarifs de la Centrale des Moins Mobiles sont encore moins chers. Ce service de la Ville de Châtelet vous propose un moyen de transport à des prix très bas grâce à des chauffeurs bénévoles.

Depuis 3 ans, des chauffeurs bénévoles véhiculent des Châtelettains chaque jour. Certains vont voir leurs enfants à Bruxelles ou La Louvière, d'autres vont faire leurs courses ou se rendent à leurs rendez-vous médicaux. Tout est possible pour autant que les chauffeurs soient disponibles.

Les prix de ce service ont baissé au 1er janvier pour le rendre encore plus accessible aux Châtelettains : seulement 0,34€ par kilomètres !

En pratique, pour pouvoir bénéficier de ce service, il faut habiter l'entité de Châtelet, avoir des difficultés à se déplacer (incapacité à prendre le bus, arrêt

de bus fort éloigné, incapacité de conduire temporaire, etc.) et avoir des revenus qui ne dépassent pas un certain montant (1157€ si vous êtes cohabitant, 1735€ pour une personne isolée, 2313€ pour une famille monoparentale).

Si vous entrez dans les conditions, il n'y a qu'un abonnement annuel à payer (10€ pour une personne, 15€ pour une famille ou un couple) et 0,34€ par kilomètre parcouru lors des trajets.

Une fois que vous êtes inscrit et que tout est en ordre, il vous suffit de nous téléphoner au moins 48 heures à l'avance quand vous avez besoin d'un moyen de transport. Nous recherchons un chauffeur disponible et vous mettons en contact.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter (du lundi au vendredi de 09h à 11h30).

Vous avez envie de devenir chauffeur ?

Vous avez un peu de temps et un véhicule? Vous êtes pensionné, en recherche d'emploi ou avez simplement du temps à consacrer? Vous aimez le contact humain?

Engagez-vous comme bénévole! Vous serez indemnisé pour chaque kilomètre parcouru (0,30€) et serez couvert en assurances pour chaque trajet. Vous êtes libre d'accepter ou refuser un trajet.

Contactez nous au 0473 88 33 52.

Daniel VANDERLICK
Bourgmestre



Police



Chaque année, l'évolution des chiffres de la criminalité de notre zone de police est présentée aux membres du Conseil zonal de sécurité. À cette occasion, les actions relatives aux priorités retenues dans le cadre de notre plan zonal de sécurité ont été détaillées et analysées. Parmi les résultats et les chiffres parus dans la presse, revenons sur les plus importants :

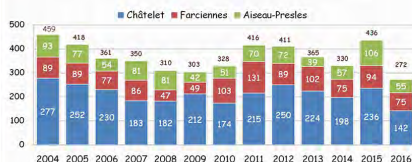
- Concernant la **lutte contre les vols qualifiés dans les habitations**, les chiffres de l'année 2016 sont particulièrement positifs, en effet, nous avons connu une **baisse importante** du nombre de faits constatés par nos services.

- Pour notre priorité relative **aux accidents de roulage avec lésions corporelles**, nous pouvons également être satisfaits du résultat de nos actions, qui ont également permis de diminuer de manière significative les faits constatés, nous permettant d'atteindre le chiffre le plus bas depuis 2006.

- Enfin, le nombre **de vols dans et sur véhicule est également en baisse**.

Les résultats de ces analyses nous encouragent à poursuivre dans la politique criminelle que notre zone de police s'est fixée et ce, afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens des entités de Châtelet, Aiseau et Farciennes.

Vols qualifiés dans les habitations



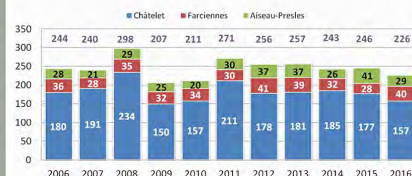
Les données 2016 peuvent varier avec l'obtention d'informations complémentaires. Sources : ISLP au 04/01/2016 et BNG au 02/12/2016

Accidents avec lésions corporelles constatés sur le territoire de la ZP



Les données 2016 peuvent varier avec l'obtention d'informations complémentaires. Sources : ISLP au 04/01/2016 et Baromètre au 21/12/2016

Vols dans et sur véhicules



Les données 2016 peuvent varier avec l'obtention d'informations complémentaires. Sources : ISLP au 04/01/2016 et BNG au 02/12/2016



pas de blabla

APPELS URGENTS UNIQUEMENT !
112 pour les pompiers & les ambulances
101 pour la police

Besoin des services de police ?

Commissariat Central

Rue du Mayeur 25
6200 Châtelet
Tél: 071/240.100



J'aime mon Quartier



RENCONTRES
COMMUNICATION
PARTICIPATION
SOLUTIONS

LES RÉUNIONS DE QUARTIERS CONTINUENT ... CETTE FOIS, PAR ANCIENNES COMMUNES

CHÂTELET MARDI 25 AVRIL 2017 HÔTEL DE VILLE - 19H
BOUFFIOULX JEUDI 27 AVRIL 2017 MAISON DE LA POTERIE - 19H
CHÂTELINEAU JEUDI 4 MAI 2017 ADMINISTRATION COMMUNALE SALLE DU COLLÈGE (ÉTAGE) - 19H

Daniel VANDERLICK
Bourgmestre



Chorale Royale Chanteline

Cette chorale a quelque chose de Royal !

En février 2016, la chorale « La Chanteline » recevait le titre de « Royale », un grand honneur qui récompense ses cinquante années d'existence. Un an plus tard, la chorale bien connue dans la région est plus active que jamais.

Elle propose un répertoire très varié qui se promène entre le chant profane, religieux et la chanson française. Vous l'avez peut-être retrouvée en décembre dernier lors de son fameux **concert de Noël** ou lors de la première journée **Villes Lumières** organisée par Amnesty International.

Elle est toujours présente pour animer la foire de la Poterie à Bouffioulx, tant pour la messe des Potiers que pour l'apéritif chantant du dimanche matin. La sainte patronne Cécile n'est jamais oubliée lors d'un

banquet solennel et familial, durant lequel, cela va de soi, les voix s'accordent et se mélangent heureusement. Elle participe également à des rencontres culturelles et vocales avec d'autres chorales et a représenté dignement notre belle région dans d'autres pays voisins.

Un peu plus d'un an après sa consécration Royale, cette chorale au grand cœur mérite d'être mise à l'honneur. Elle ouvre ses portes à tous les amoureux du chant et signale son intérêt particulier pour les **Ténors** et les **Basses** qui semblent se faire rare. N'attendez donc pas pour faire connaître votre voix.



Personne de contact :

Jean Paul Schiltz – Chef de chœur

Téléphone : 071/38.66.35

GSM : 0473/66.53.18

Mail : jeanpaulschiltz@skynet.be



Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention



PLAN STRATÉGIQUE
DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION
Ville de Châtelet

Un service gratuit pour effacer les tags !

Si vous êtes victime d'un graffiti sur votre habitation, votre commerce, il est conseillé d'agir vite !

En effet, il est prouvé que la présence d'un tag sur un mur augmente le risque d'en voir apparaître d'autres. Ainsi, un mur tagué qui n'est pas rapidement nettoyé pourrait devenir la cible des amateurs de graffiti de la ville.

Les dégradations risquent donc de se multiplier, et de rendre le nettoyage encore plus délicat. Par ailleurs, la prolifération de tags peut engendrer un sentiment d'insécurité auprès de la population. Notre intervention a pour but d'offrir un cadre de vie plus agréable et plus sécurisant aux citoyens.

C'est pourquoi, la cellule anti-tags de la Ville de Châtelet propose aux citoyens un service **GRATUIT** de nettoyage des tags, joignable au 071/244.708 pour de plus amples informations.

N.B : la machine utilisée pour ce type de nettoyage est une aérogommeuse. L'aérogommeuse est un procédé de traitement de surface dérivé de la technique de sablage et qui est respectueux de l'environnement et efficace pour nettoyer tous types de surfaces.



Daniel VANDERLICK
Bourgmestre



Etat Civil - Liste décès du 01/11/2016 au 31/01/2017



Nom	Date de décès	Nom	Date de décès	Nom	Date de décès
Lorent Andre	03/11/16	Berger Marie	02/12/16	Dieudonne Andree	01/01/17
De Backer Simonne	04/11/16	Valentini Jeanine	03/12/16	Sikora Louise	02/01/17
Charles Jean	04/11/16	Fauconnier Christian	03/12/16	Pleugers Zenon	02/01/17
Tuveri Antonio	04/11/16	Ceccon Marie	04/12/16	Leprince Andre	03/01/17
Polet Gilberte	05/11/16	Marmignon Denise	04/12/16	Gregoire Roger	03/01/17
Tambour Irma	05/11/16	Martinquet Mireille	05/12/16	Bourlet Marcel	03/01/17
Libert Albert	07/11/16	Delin Christian	05/12/16	Henin Yvette	03/01/17
Bon Paula	08/11/16	Sente Jacques	09/12/16	Dankerl Elsa	03/01/17
Dimanche Nathalie	08/11/16	Lefevre Agnes	09/12/16	Feront Annette	03/01/17
Nefve Micheline	10/11/16	Lorent Joseph	10/12/16	Lemarque Evette	04/01/17
Hubert Patricia	10/11/16	Courtain Benoit	11/12/16	Feraut Nicole	04/01/17
Simon Rolande	10/11/16	Mellaerts Madeleine	11/12/16	Lacourt Suzanne	05/01/17
Francois Felicie	13/11/16	Misson Willy	12/12/16	Jeziarski Mathieu	08/01/17
Gregoire Alain	13/11/16	Schouppe Julien	13/12/16	Bay Roger	09/01/17
Libert Adolphine	15/11/16	Dinzart Marie	13/12/16	Gohory Odette	12/01/17
Stefanizzi Luigi	15/11/16	Manca Mario	14/12/16	Borghetti Maria	12/01/17
Votquenne Marie	16/11/16	Baskens Raymond	14/12/16	Sabbioni Giancarlo	13/01/17
Bilenko Ewgen	17/11/16	Schollen Elisa	15/12/16	Standaert Gilbert	15/01/17
Paternolli Sebastien	17/11/16	Duchesne Henri	15/12/16	Alongi Francesca	17/01/17
Pulido-Santana Eusebio	20/11/16	Dupuis Cecile	16/12/16	De Bruyn Jacqueline	17/01/17
Coignet Suzanne	22/11/16	De Moerlooze Marie	17/12/16	Beaujean Jacques	19/01/17
Piedfort Armand	22/11/16	Steinier Vincent	18/12/16	Cantoro Bruno	20/01/17
Verhaegen Henri	23/11/16	Dercq Willy	19/12/16	Bal Marie	20/01/17
Mouvét Guy	24/11/16	Piet Josee	19/12/16	Catalano Anna	20/01/17
Malburny Renee	24/11/16	Staquet Suzanne	21/12/16	Lacroix Madeleine	21/01/17
De Boe Maurice	25/11/16	Argiolas Francesco	25/12/16	Piroux Marguerite	22/01/17
Smets Yvon	26/11/16	Mucci Gabriele	25/12/16	Hochedez Ailne	22/01/17
Deffet Guy	26/11/16	Kupski Lestaryq Elena	25/12/16	Staels Romain	23/01/17
Ardito Pasquale	26/11/16	Szanel Zbigniew	26/12/16	Vanderstraeten Laurette	24/01/17
Sellier Renee	26/11/16	Colin Jacques	27/12/16	Sirault Jean	25/01/17
Fischbach Helene	26/11/16	Marlair Jean	28/12/16	Szala Emilia	27/01/17
Francois Augustine	27/11/16	Lecoq Andree	28/12/16		
Jacques Jean-Luc	28/11/16	Renault Robert	29/12/16		
Bruienne Jean-Claude	01/12/16	Gilles Robert	30/12/16		

Alexandre DUPANLOUP
Officier de l'Etat Civil



Planification d'urgence



Que faire en cas d'accident industriel? seveso.be

Vous vous trouvez à proximité d'une entreprise Seveso. Il s'agit d'une entreprise dans laquelle des matières dangereuses sont produites, traitées ou stockées : raffineries, sites (pétro) chimiques, entreprises d'explosifs, etc.

En Belgique, chaque entreprise à risque est soumise à une réglementation stricte et les inspections y sont régulières. Le risque d'accident grave est limité. Cependant, un accident causé par certains produits dangereux peut avoir des conséquences pour la population voisine et l'environnement.

Par mesure de sécurité, les plans d'urgence sont testés régulièrement par l'ensemble des services concernés. Chaque TRIMESTRE, un test des sirènes d'alerte est réalisé.

Que faire en cas d'alerte ?



Rentrez à l'intérieur



Fermez portes et fenêtres



Suivez les informations à la radio ou à la télé

Pour tout renseignement complémentaire, informez-vous sur

WWW.SEVESO.BE et WWW.INFO-RISQUES.BE

Quels risques ?



Incendie : intoxication, difficultés respiratoires, brûlures



Explosion : lésions internes (poumons, tympans), blessures par projection de débris



Emission toxique : irritation (voies respiratoires et cutanées)



Emission écotoxique : pollution de l'eau et du sol

Daniel VANDERLICK
Bourgmestre



Etat Civil



Octobre 2016

Tiboudi Yassin	26/10/16
Archelon Frida	26/10/16
Lorent Rayan	26/10/16
Demeulemeester Benthley	27/10/16
Smiraglia Siena	27/10/16
Alvaro Joyce	27/10/16
Coulteaux Rosaliyah	28/10/16
Libert Ethan	29/10/16
Alvarez Magdalena Miguel	30/10/16
Bourdeaux Gabriel	30/10/16
Anthoine Kays	30/10/16
Michaux Marchal Andrea	31/10/16

Novembre 2016

Lorse Leila	02/11/16
Ibbou Firdaws	02/11/16
Delhez Yago	03/11/16
Bourouiss Anissa	04/11/16
Greco Matteo	04/11/16
Hurbain Nathan	06/11/16
Siciliano Utri Giulian	07/11/16
Boucher Ness	08/11/16
Ardicyaka Eylul	08/11/16
Van Laethem Nico	09/11/16
Dalgan Oceane	09/11/16
Van Wymeersch Emma	10/11/16
Turkoglu Islam	11/11/16
Deprost Clement	13/11/16
Reintjens Lenny	14/11/16
Bouziani Fadi	14/11/16
Girgenti Louna	16/11/16
Steven Dekeyzer Charlie	16/11/16
Lefevre Leopold	16/11/16
Pezzuto Liam	16/11/16
Serdar Malik	17/11/16
Mavibas Loralie	17/11/16
Di Rodi Giuliano	18/11/16
Fernandez Martin Kenza	19/11/16
Falzone Belen	21/11/16
Fahmi Manassa	21/11/16
Ficheroulle Keydenn	21/11/16
Caroutas Yorgos	21/11/16
Perna Tiago	22/11/16
Popa Mathias	22/11/16

El Bechari Ines	23/11/16
Di Paolo Alessandro	23/11/16
Noel Camille	24/11/16
Hinant Lyam	25/11/16
D'oultremont Sergei	25/11/16
Rinaldi Zoe	26/11/16
Chirivi Emma	26/11/16
De Dycker Helena	26/11/16
Scyeur Elena	30/11/16

Décembre 2016

Docquier Alec	01/12/16
Santangelo Giuliano	01/12/16
Adamo Mila	04/12/16
Deceuster Dubois Raphael	05/12/16
Oflaz Elif	05/12/16
Ocak Polat	06/12/16
Nikolaev Julie	06/12/16
Tridente Malia	07/12/16
Dolhen Wyatt	08/12/16
Deboulle Leana	09/12/16
Devrouw Colin	10/12/16
Dupont Emy	10/12/16
Sbrissa Mia	12/12/16
Cobert Alois	14/12/16
Dantignes Thomas	14/12/16
Pierrard Marius	14/12/16
Caliskan Enes	14/12/16
Ben Ammar Abd Rahim	15/12/16
Van Haver Leny	15/12/16
Kocadag Muhammed	15/12/16
Pona Laurelia	15/12/16
Landrain Lea	16/12/16
Canevat Camille	18/12/16
Renard Alicia	19/12/16
Linard Lyam	19/12/16
Teusi Nziaha Eli-Mael	19/12/16
Hembise Lisa	20/12/16
Konar Eren	20/12/16
Raimondi Vasco	21/12/16
Maene Yuri	22/12/16
Tekce Elif-Miray	22/12/16
Belabed Yousra	23/12/16
Hillaert Camelia	23/12/16
Ata Melike	23/12/16

Bert Eden	25/12/16
Seneca Naomy	26/12/16
Nguiffe Eythan	26/12/16
Germaux Raphael	27/12/16
Zouad Abed	28/12/16
Dumont Luka	28/12/16
Boulouaiz Faouzi	29/12/16
Koukouvas Theodoros	31/12/16
Parisi Romeo	31/12/16

Janvier 2017

Derbeque Maria	02/01/17
Kalinin Anna	02/01/17
Calleuw Lola	03/01/17
Lallemand Louisa	03/01/17
Ifkiri Elyas	03/01/17
Evraert Jaysin	03/01/17
Fontyn Amadeo	04/01/17
Joos Baptiste	04/01/17
Ben Moulay Sabine	04/01/17
Dauphin Amelia	05/01/17
Ibis Sami	05/01/17
Guillaume Noam	06/01/17
Bodart Elena	08/01/17
Taibi Gabriele	09/01/17
Giliotta Tony	09/01/17
Demirkan Selin	10/01/17
Amrani Kanza	10/01/17
Bejzaku Ervin	10/01/17
Marques Manoel	10/01/17
Pietquin Monica	10/01/17
Arauxo Arthur	11/01/17
Hamdaoui Zyed	11/01/17
Michaux Thom	12/01/17
Mghari Louisa	12/01/17
Lala Valentina	13/01/17
Ansart Celine	14/01/17
Baccarella Rachel	16/01/17
Dure Elina	17/01/17
Aissani Rimene	17/01/17
Strambelli Valentino	18/01/17

Alexandre DUPANLOUP
Officier de l'Etat Civil



Etat Civil - Liste des mariages de Janvier à Février 2017



REVERS Jean – LEBON Laetitia
ARDITO David – BANEGAS CARRILLO Caroline

Alexandre DUPANLOUP
Officier de l'Etat Civil

